Procès-verbal
Réunion du
Conseil de l'école Notre-Dame
Le 22 octobre 2018

Présences : Joanne Lavallée-Chabot, Judith Gagnon, Caroline Mekodom, Julie Gagnon, Michele Bugera, Lynne Bentz, Paul Croteau, Danielle Bissonnette, Shanelle Dion, Jacqueline Allard, Nicole Vanthuyne, France Dugré, Deana Gosselin, Sylvie Druteika (19h05)

Absences motivées : **Navia Ngeumalieuk, Lori Mathieu**
Absences non-motivées : Chantal Buyoya

Ouverture de l'assemblée : 18h34

1. Reconnaissance des territoires autochtones

   « Nous sommes conscients du fait que nous nous trouvons sur les territoires de traités, de lieux de rencontres et de déplacements traditionnels. Nous honorons toutes les Premières nations, Métis et Inuits qui ont foulé ces terres et y ont laissé leurs empreintes pendant des siècles.»
2. Réflexion - Shanelle Dion
3. Adoption de l'ordre du jour

Julie Gagnon propose l'adoption de l'ordre du jour. Michele Bugera appuie. Tous en faveur. Ordre du jour adopté.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2018

Julie Gagnon propose l'adoption du procès-verbal du 26 septembre 2018.

Deana Gosselin appuie. Tous en faveur. Procès-verbal du 26 septembre 2018 adopté.

5. Rapport du représentant de la communauté – M. Croteau

<u>Activité de la paroisse</u> – L'Archevêque est arrivé pour une visite la fin de semaine dernière, pour rencontrer la paroisse, les paroissiens, et les comités. M. Croteau a offert une visite de l'école, l'Archevêque aurait un intérêt de venir rencontrer le comité et nous parler de communication entre le diocèse, l'archidiocèse et les programmes religieux dans nos écoles. Il pourrait y avoir une visite de l'école puis une rencontre avec le conseil en soirée. Date à déterminer.

<u>Retour sur le don de la paroisse à l'école</u> - adresser la lettre au Père Philippe.

6. Rapport de la direction d'école – Mme Shanelle Dion

Voir Attachement 1

- Le vote du conseil étudiant de 6ème année a eu lieu aujourd'hui le 26. Le résultat n'a pas été annoncé par besoin de recomptage.
- La Famille Myriam est venue à l'école aujourd'hui. Le focus a été fait sur le St-Esprit, l'importance de chacun aux yeux de Dieu.
- Rencontre Parents-Élève-Enseignant : 100 familles ont fait leur inscription depuis ce matin. Lettre de rappel envoyée ce matin, les inscriptions peuvent se faire en ligne jusqu'à mercredi. Ensuite, les rendez-vous devront être pris par téléphone.
- Messe des écoles catholiques – besoin de pianistes, merci de contacter Mme Dion.

7. Rapport de l'enseignante – Mme Jacqueline Allard

- Mission impossible : aura lieu du 15 au 26 octobre pendant les cours d'éducation physique. C'est un parcours d'obstacle-équilibre-escalade pour parfaire les habiletés des jeunes. Merci à Mme Marilou et Mme Diane qui sont en charge.
- Nouveau curriculum : Le ministre de l'éducation a demandé la rétroaction des enseignants sur le nouveau curriculum dont l'implémentation se fera l'an prochain. Ce curriculum met beaucoup d'emphase sur l'intégration des matières entre elles, et sur l'inclusion des premières nations.
- Halloween : Il n'y aura pas de tombola cette année, par choix des enseignant(e)s. Les enseignant(e)s feront chacun leur fêtes dans leur salle de classes. Il y aura une dance au gymnase en après-midi, une pour les maternelles à 3èmes, une pour les 4-6èmes. L'animation sera faite par les 4èmes et 5èmes.

*Un rappel que nous demandons : pas de maquillage, pas de masques, pas d'armes – lettre à venir. Les bonbons seront permis le mercredi, ainsi que 1 par jour à la collation du jeudi et du vendredi.

**Les 6èmes désiraient maintenir le train fantôme le matin du mercredi, ouvert aux élèves de 4 à 6. Les billets pourront être obtenus en échange d'un don pour la banque alimentaire. (Lentilles, riz, soupe en conserve)

- Retour sur l'élection du conseil des élèves : Merci à Mme Marie-Claude et M. Choley pour la préparation et pour l'inclusion des 4èmes. Ce fut e fut une belle expérience

d’avoir à une réflexion personnelle sur ce que les candidats avaient à dire et de prendre un vote informé. Certains élèves ont mentionné avoir « oublié » qui était qui et qui avait dit quoi entre le jour des discours et celui du vote; il leur a été suggérer de s’abstenir de voter.

8. Rapport de la présidente – Joanne Lavallée-Chabot

a) <u>FPFA – Colloque – samedi 17 novembre, 50$</u>

Kate Charbonneau demande à être déléguée pour l'Assemblée générale seulement (sans frais) Joanne propose que Kate Charbonneau soit déléguée du conseil d'école à l'AGA Caroline Mekodom appuie. Tous en faveur.

N0ous avons toujours trois inscriptions payées selon notre budget.

Caroline Mekodom et Judith Gagnon pourraient être intéressée à y aller, elles laisseront savoir à Joanne au plus tôt. La date limite d’inscription est le 10 novembre.

b) <u>Conseil Scolaire Centre-Nord</u>

- Réunion des présidences le 3 novembre à la Cité Francophone. Le but de la rencontre est de fournir des précisions sur le plan en immobilisation (nouvelles écoles) du CSCN. Toutes questions ou commentaires devraient être envoyées à Joanne avant le 3 novembre.
- Formation pour le Conseil d’école. Robert Lessard nous invite à participer à une rencontre d’environs 1h30 (peut-être moins) pour encourager la participation aux ateliers de la FPFA.

Joanne devra préparer le rapport annuel à présenter au DG à propos des activités du conseil d’école à la fin de l'année scolaire.

c) <u>Communication avec les parents de l’école</u>

- Adresses électroniques. Il existe une adresse électronique pour le conseil associé avec le CSCN. Des adresses gmail seront crées pour les membres de l'exécutif.
- Les points saillants de chacune des réunions devraient être envoyés par courriel, sur le coin des parents dans le bulletin hebdomadaire de l’école ainsi que sur la page Facebook de la Société dans la semaine suivant la réunion.
- Il y a eu une rencontre entre des délégués du conseil de parents et les parents des enfants de la maternelle à la fin août. Suite à cette rencontre, 24 parents se sont dit

intéressés à faire du bénévolat lors des activités et ont fourni leur adresse courriel. Ces adresses devraient être incluse à la liste de distribution des procès-verbaux et autres besoins du conseil.

* Nicole Vanthuyne suggère qu'on pourrait envoyer une liste générale des besoins, des dates d'activités, etc. à ses parents pour qu'ils puissent s'inscrire à ce qui leur convient. Ou encore, nous pourrions demander les intérêts, les moments de disponibilité, etc. (sous forme de sondage, questionnaire, autre? Voir Google form ou survey monkey) Joanne et Judith regarderont comment faire.

d) Démission de Marjorie Campbell

Due à une impossibilité de se présenter aux réunions les lundis Marjorie a démissionné en tant que membre du conseil et de la Société des parents. Le conseil comporte désormais 13 membres. Joanne tient à remercier Marjorie pour son implication des dernières années en tant que vice-présidente, ainsi que de son implication continue dans les activités de l'école et du conseil.

e) Priorités de l'année 2018-19

L'an dernier les objectifs du conseil étaient : le support des besoins et évènements sportifs, le support à la littéracie (soutient du PAC), le financement des excursions, améliorer la communication.

Cette année le conseil désire en priorité :

- Augmenter l'implication des parents aux collectes de fonds, sur le conseil, ainsi que pour combler les besoins de bénévolat;
- Faire le focus sur les besoins de l'école en matière de technologie.

Joanne Lavallée-Chabot propose. Michele Bugera appuie. Tous en faveur. Les priorités du conseil pour l'année 2018-2019 telles qu'énoncée ci-haut sont acceptées.

9. Correspondance

L'Alberta Teachers Association nous a fait parvenir le dernier numéro de son magazine, « Learning team », disponible à la consultation.

10. Divers

Roxane Picard apporte à l'attention des membres du conseil et de la direction que

certains enfants reviennent à la maison avec des collations non-mangées, rapportant que le/la professeur les a qualifié de « non-santé » et donc ne pouvant pas être mangées à l'école. Mme Picard aimerait que la façon d'intervenir sur le contenu des boîtes à lunch soit revue afin que les enfants aient toujours le droit de manger ce que les parents leurs ont envoyé, et que le professeur communique plutôt directement au parent si le contenu de la boîte à lunch n'est pas approprié.

Mme Shanelle Dion désire clarifier que la politique de l'école est de suggérer aux enfants de manger fruits et/ou produits laitiers en priorité à la collation du matin, mais que l'école ne refuse pas aux enfants de manger ce qu'ils ont apporté. Mme Dion enjoint les parents de communiquer avec leur enseignant(e) par l'agenda ou par courriel en cas de problèmes du genre.

11. Levée de la réunion 19h53

Joanne Lavallée-Chabot	**Roxane Picard**
Présidente	**Secrétaire**